

**SCIC SA ENERCOOP LR**  
710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR  
POLE REALIS  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/01/2018 au 31/12/2018*

*Activité principale de l'entreprise : Ingenierie Etudes techniques*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

**Fait à MONTPELLIER**  
**Le 08/05/2019**

**JOHANNES Anita**  
Expert comptable

**MEDITEA EXPERTISE AUDIT CONSEIL**  
17 B AVENUE DE CASTELNAU

34172 MONTPELLIER  
04 67 86 61 56

SCIC SA ENERCOOP LR

710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR

POLE REALIS

34184 MONTPELLIER CEDEX 4

## **COMPTES ANNUELS**

***MEDITEA EXPERTISE AUDIT CONSEIL***

*17 B AVENUE DE CASTELNAU*

*34172 MONTPELLIER*

*04 67 86 61 56*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	700		700	36 500	35 800	98.08
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	31 429	16 815	14 614	11 137	3 477	31.22
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 735	16 086	2 650	6 853	4 204	61.34
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	117 401	10 000	107 401	43 875	63 526	144.79	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	92	76	83.33	
Prêts	300		300	25 000	24 700	98.80	
Autres immobilisations financières	600		600	5 160	4 560	88.37	
<b>Total II</b>	<b>168 481</b>	<b>42 901</b>	<b>125 580</b>	<b>92 117</b>	<b>33 463</b>	<b>36.33</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	10 395		10 395	2 600	7 795	299.80
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	476 547	21 007	455 540	390 202	65 338	16.74
	Autres créances	76 057		76 057	104 791	28 734	27.42
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	60 732		60 732	143 925	83 193	57.80	
Charges constatées d'avance (3)	725		725		725		
<b>Total III</b>	<b>624 456</b>	<b>21 007</b>	<b>603 449</b>	<b>641 518</b>	<b>38 070</b>	<b>5.93</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>793 637</b>	<b>63 908</b>	<b>729 729</b>	<b>770 135</b>	<b>40 406</b>	<b>5.25</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

900  
108 000

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 775 500 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	776 200		683 200		93 000	13.61
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	598		598			
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 696		1 696			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 886		3 886			
	Report à nouveau	162 210		118 605		43 605	36.77
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>75 203</b>		<b>43 963</b>		<b>31 241</b>	<b>71.06</b>
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>544 966</b>		<b>526 812</b>		<b>18 154</b>	<b>3.45</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>	<b>46 429</b>		<b>46 429</b>			
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	10 740		6 638		4 102	61.80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 860		33 105		11 245	33.97	
Dettes fiscales et sociales	105 568		140 648		35 081	24.94	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	168				168		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			16 504		16 504	100.00
	<b>Total IV</b>	<b>138 335</b>		<b>196 895</b>		<b>58 560</b>	<b>29.74</b>
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>729 729</b>		<b>770 135</b>		<b>40 406</b>	<b>5.25</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

138 335

196 895

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	28		28	27 166		27 139	99.90
Production vendue de biens							
Production vendue de services	301 598		301 598	380 362		78 764	20.71
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>301 626</b>		<b>301 626</b>	<b>407 528</b>		<b>105 902</b>	<b>25.99</b>
Production stockée			7 795	2 250		10 045	446.43
Production immobilisée			7 613	1 540		6 073	394.35
Subventions d'exploitation			20 093	46 330		26 237	56.63
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 396	5 628		5 768	102.47
Autres produits			286	4		282	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>348 808</b>	<b>458 780</b>		<b>109 972</b>	<b>23.97</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises				27 688		27 688	100.00
Variation de stock (marchandises)				1 476		1 476	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				70		70	100.00
Autres achats et charges externes *			84 048	105 400		21 353	20.26
Impôts, taxes et versements assimilés			8 232	4 606		3 627	78.74
Salaires et traitements			265 628	302 732		37 105	12.26
Charges sociales			53 772	76 778		23 006	29.96
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 636	8 047		412	5.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21 007			21 007	
Dotations aux provisions							
Autres charges			705	620		85	13.76
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>441 028</b>	<b>527 417</b>		<b>86 389</b>	<b>16.38</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>92 220</b>	<b>68 637</b>		<b>23 583</b>	<b>34.36</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)		184		465	281	60.44
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				807	807	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		184		1 273	1 088	85.53
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		10 000			10 000	
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		10 000			10 000	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		9 816		1 273	11 088	871.36
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		102 035		67 364	34 671	51.47
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 240			3 240	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 140		151	989	654.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		4 380		151	4 229	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		450		1 159	709	61.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 264		3 125	2 139	68.45
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		5 714		4 284	1 430	33.37
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		1 334		4 133	2 799	67.72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		28 166		27 535	631	2.29
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		353 372		460 204	106 831	23.21
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		428 576		504 166	75 591	14.99
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		75 203		43 963	31 241	71.06

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

922 571

SCIC SA ENERCOOP LR  
710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR  
POLE REALIS  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4

**ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018**

**MEDITEA EXPERTISE AUDIT CONSEIL**  
17 B AVENUE DE CASTELNAU

34172 MONTPELLIER  
04 67 86 61 56

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 729 728.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 301 625.61 Euros et dégagant un déficit de 75 203.44- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait marquant, au sens comptable, n'est à signaler au cours de l'exercice.

Les principales opérations de l'année écoulée font l'objet d'une présentation dans le rapport de gestion.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun élément significatif, postérieur à la clôture, n'est à signaler.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Informations générales complémentaires**

Ces informations sont relatives à la créance que ENERCOOP LR détient sur la société SEVEN OCCITANIE au 31/12/2018.

Cette créance d'un nominal de 180 K€ concerne la facturation au 31/12/2017 du projet SEVEN incubé par ENERCOOP LR, conformément aux accords entre les 2 sociétés de voir transférer le projet à la société SEVEN OCCITANIE créée pour la phase de développement et d'exploitation de ce projet qui a obtenu l'appel d'offre ADEME « Solutions intégrées de mobilité GNV ». ENERCOOP LR détient 10,01% du capital de cette société au 31/12/2018.

Une partie de cette créance, soit 60 K€, est arrivée à échéance en 2018 et n'a pas été encaissée à fin décembre 2018.

Nous maintenons cette créance pour son montant nominal au vu des éléments suivants :

- La société SEVEN OCCITANIE a réaffirmé son engagement à honorer sa créance totale dès la réception des subventions attendues dans une lettre d'intention en date du 19 avril 2019 ;
- La société SEVEN a conclu une augmentation de capital en Mai 2018 et prévoit la finalisation d'un nouveau tour de table financier avant la fin de l'année 2019.
- Seven occitanie est actuellement en discussion avec l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC), le fonds d'investissement Meridiam ainsi qu'Evergaz.
- Les constructions des premières stations sont en cours, mobilisant les premiers financements reçus.
- Les retards dans le financement de SEVEN OCCITANIE sont principalement liés au décalage dans le lancement opérationnel de l'AREC
- Le budget prévisionnel à 20 ans a été actualisé, prévoyant un début d'exploitation des premières stations GNV dès fin 2019, un résultat annuel bénéficiaire en 2021, et un résultat cumulé positif à partir de 2024.
- Le plan de financement associé prévoit 4,8 M€ de financement publics pour l'année 2019.

La concrétisation et le développement de ce projet, qui sous-tendent les hypothèses prévisionnelles passent par plusieurs étapes en cours de réalisations.

Ces conditions et ces étapes conditionnent la concrétisation du projet et la confirmation de son modèle économique, et doivent permettre à Seven d'honorer les factures d'ENERCOOP en 2019.

Considérant que SEVEN OCCITANIE développe un projet à moyen et long terme, que les étapes préalables à l'exploitation sont en cours (construction des premières stations engagées), nous n'identifions pas de perte de valeur ni sur la créance, ni sur la participation au capital détenues au 31/12/2018.

### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 354 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 354 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	14 354
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	14 354

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 816		7 613
Matériel de transport	1 976		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 459		
TOTAL	20 435		
Autres participations	43 875		73 526
Autres titres immobilisés	92		
Prêts, autres immobilisations financières	30 160		10 300
TOTAL	74 127		83 826
TOTAL GENERAL	118 378		91 439

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			31 429	31 429
Matériel de transport			1 700	276	276
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				18 459	18 459
	TOTAL		1 700	18 735	18 735
Autres participations				117 401	117 401
Autres titres immobilisés			76	15	15
Prêts, autres immobilisations financières			39 560	900	900
	TOTAL		39 636	118 316	118 316
	TOTAL GENERAL		41 336	168 481	168 481

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 12 679	4 136		16 815
Matériel de transport	843	429	996	276
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 739	3 071		15 810
	TOTAL 13 582	3 500	996	16 086
	TOTAL GENERAL 26 261	7 636	996	32 901

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL 4 136				
Matériel de transport	429				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 071				
	TOTAL 3 500				
	TOTAL GENERAL 7 636				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		10 000			10 000
Sur comptes clients		21 007			21 007
	TOTAL	31 007			31 007
	TOTAL GENERAL	31 007			31 007
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		21 007			
financières		10 000			

L'intégralité des 31 007 € de dotations constatées en 2018 provient du constat des difficultés persistantes de la société Orchis Ingenierie. Ses résultats estimés fortement déficitaires au titre de l'exercice 2018 ainsi que l'ancienneté des créances sans évolution sur 2018, nous ont conduit à déprécier à hauteur de 100% la participation d'Enercoop LR au sein de la SCIC Orchis Ingenierie (10 000 €), ainsi qu'à provisionner à hauteur de 100% également les créances clients Orchis (11 257 €) et indirectement la créance d'un autre client (9 750 €), cette dernière dépendant en effet pour son règlement de la bonne fin de mission sous traitée à Orchis.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	300	300	
Autres immobilisations financières	600	600	
Clients douteux ou litigieux	25 209	25 209	
Autres créances clients	451 338	343 338	108 000
Personnel et comptes rattachés	180	180	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 277	3 277	
Impôts sur les bénéficiaires	13 694	13 694	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 591	2 591	
Divers état et autres collectivités publiques	49 009	49 009	
Débiteurs divers	7 306	7 306	
Charges constatées d'avance	725	725	
<b>TOTAL</b>	<b>554 229</b>	<b>446 229</b>	<b>108 000</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	200		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	21 860	21 860		
Personnel et comptes rattachés	10 214	10 214		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 184	12 184		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 741	82 741		
Autres impôts taxes et assimilés	429	429		
Groupe et associés	10 740	10 740		
Autres dettes	168	168		
<b>TOTAL</b>	<b>138 335</b>	<b>138 335</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	6 832	1 202	272	7 762

Au 31/12/2018, la société Enercoop compte 175 sociétaires personnes morales, détenant 817 parts sociales et 1 497 sociétaires personnes physiques détenant 6 945 parts sociales, l'ensemble des 7 762 parts ayant une valeur nominale unitaire de 100 euros.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Supports de formation	11 147	33.33
Outils de gestion de projets	2 252	33.33
Kits et autres outils de gestion	16 796	20.00
Logiciel	1 234	33.33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice (cf mention précédente relative à la société Orchis Ingenierie).

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

stockage.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 746
Autres créances	50 633
Total	63 379

Le poste "Autres créances" est constitué, à hauteur de 50633 euros, de subventions de fonctionnement à recevoir pour l'accompagnement des projets EC'LR auprès de l'Europe (FEDER) pour 20 843 €.

Le solde, correspondant pour l'essentiel à du crédit d'impôt (28 166 € - CIR et CI Famille) et du remboursement de frais des salariés et formations (1624 €).

La société a réalisé en 2018 des opérations éligibles au Crédit Impôt Recherche, dont le montant est valorisé à 26 398 €.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 565
Dettes fiscales et sociales	15 956
Autres dettes	168
Total	22 689

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	725
Total	725

### **Subventions d'équipement**

Les subventions d'investissement accordées par la région dans le cadre du programme ESSOR et inscrites au passif du bilan ont été soldées au 31/12/2017.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	11
Total	11

### **Valorisation des contributions volontaires**

Comme les années précédentes, on peut rappeler le nombre significatif de bénévoles qui ont consacré ensemble un certain volume d'heures de travail à Enercoop LR en 2018, en diverses occasions, parmi lesquelles on peut citer :

- participation et représentation de l'entreprise dans divers salons, foires, conférences et autres réunions publiques
- préparation et participations aux CA et AG.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A titre indicatif le montant des engagements de retraite au 31/12/2018, compte tenu de l'âge et de l'ancienneté des salariés, représente une somme de l'ordre de 1 863 euros.

### **Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCIC SARL ORCHIS INGENIERIE	28 974	22.00	21 682
- SAS SEVEN OCCITANIE		10.01	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

La SAS SEVEN OCCITANIE n'a pas à ce jour approuvé de comptes annuels au 31/12/2018, date de clôture de son premier exercice.

Le 08/05/2019  
Yves Alain LIENARD, Président



**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	182 100	290 400	522 100	683 200	776 200
Nbre des actions ordinaires existantes	1 821	2 904	5 221	6 832	7 762
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	96 547	155 056	287 472	407 528	301 626
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	296	58 027-	52 360-	64 031-	64 727-
Impôts sur les bénéfices	180-		1 563-	27 535-	28 166-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	969	61 845-	58 456-	43 963-	75 203-
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.26	19.98-	9.73-	5.34-	4.71-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.53	21.30-	11.20-	6.43-	9.69-
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	6	10	11	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	91 474	154 879	262 465	302 732	265 628
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	27 092	29 815	73 944	93 413	68 126

SCIC SA ENERCOOP LR

710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR

POLE REALIS

34184 MONTPELLIER CEDEX 4

## **DOSSIER FISCAL**

***MEDITEA EXPERTISE AUDIT CONSEIL***

*17 B AVENUE DE CASTELNAU*

*34172 MONTPELLIER*

*04 67 86 61 56*



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SCIC SA ENERCOOP LR	710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR POLE REALIS 34184 MONTPELLIER CEDEX 4
SIRET 5 3 2 5 3 2 7 0 2 0 0 0 1 8	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Ingenierie Etudes techniques
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	104 228
	Bénéfice imposable à 15%			

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%
	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	
CEGID	

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MEDITEA EXPERTISE AUDIT CONSEIL 17 B AVENUE DE CASTELNAU 34090 MONTPELLIER Tél: 04 67 86 61 56	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
Cocher la case correspondante	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 08/05/2019 Lieu: MONTPELLIER
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: Yves Alain LIENARD

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



**BILAN - ACTIF**

1

Désignation de l'entreprise : **SCIC SA ENERCOOP LR** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR 34184 MONTPELLIER CEDEX 4** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **532532702000018** Néant  \*

				Exercice N clos le, <b>13 11 22 01 8</b>		N-1 <b>13 11 22 01 7</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		700		700	36 500		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	31 429	16 815	14 614	11 137		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	18 735	16 086	2 650	6 853		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations	117 401	10 000	107 401	43 875		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	92		
	Prêts	300		300	25 000		
	Autres immobilisations financières*	600		600	5 160		
	<b>TOTAL (II)</b>	168 481	42 901	125 580	92 117		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens							
En cours de production de services		10 395		10 395	2 600		
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés (3)*		476 547	21 007	455 540	390 202		
Autres créances (3)		76 057		76 057	104 791		
Capital souscrit et appelé, non versé							
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)					
	Disponibilités	60 732		60 732	143 925		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	725		725			
	<b>TOTAL (III)</b>	624 456	21 007	603 449	641 518		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif* (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	793 637	63 908	729 729	770 135			
<b>Renvois : (1) Dont droit au bail</b>			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	900	(3) Part à plus d'un an :	108 000	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegaf Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 En Euros.

Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7.75...5.00.....)	DA	776 200	683 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	598	598	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 696	1 696	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	3 886	3 886	
	Report à nouveau	DH	(162 210)	(118 605)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(75 203)	(43 963)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	544 966	526 812	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN	46 429	46 429	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	46 429	46 429	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	10 740	6 638	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 860	33 105	
	Dettes fiscales et sociales	DY	105 568	140 648	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	168			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		16 504	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	138 335	196 895		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	729 729	770 135		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	138 335	196 895		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	28	FB		FC	28	27 166	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	301 598	FH		FI	301 598	380 362
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	301 626	FK		FL	301 626	407 528	
	Production stockée*					FM	7 795	(2 250)	
	Production immobilisée*					FN	7 613	1 540	
	Subventions d'exploitation					FO	20 093	46 330	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 396	5 628	
	Autres produits (1) (11)					FQ	286	4	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	348 808	458 780
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		27 688	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		1 476	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		70	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	84 048	105 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 232	4 606	
	Salaires et traitements*					FY	265 628	302 732	
	Charges sociales (10)					FZ	53 772	76 778	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	7 636	8 047	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	21 007		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	705	620	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	441 028	527 417	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(92 220)	(68 637)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	184	465		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		807		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	184	1 273	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	10 000			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR				
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	10 000		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(9 816)	1 273	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(102 035)	(67 364)	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Table with columns for 'Exercice N' and 'Exercice N-1'. Rows include 'PRODUITS EXCEPTIONNELS', 'CHARGES EXCEPTIONNELLES', '4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)', '5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)', and 'RENVIS'. Includes sub-rows for 'Dont produits nets partiels...', 'Dont charges d'exploitation...', etc.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.





Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR

Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.		TOTAL I				CZ	D8	D9				
INCORP.		TOTAL II				KD	23 816	KE	7 613			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants ]	L9		KJ		KK	KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants ]	M1		KM		KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants ]	M2		KP		KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants ]	M3		KS		KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW	KX			
		Matériel de transport *				KY	1 976	KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 459	LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL	LM				
	TOTAL III				LN	20 435	LO	LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T			
		Autres participations				8U	43 875	8V	8W 73 526			
Autres titres immobilisés				IP	92	IR	IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	30 160	IU	IV 10 300					
TOTAL IV				LQ	74 127	LR	LS 83 826					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	118 378	ØH	ØJ 91 439					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.		TOTAL I				par virement de poste à poste		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.		TOTAL II				à la fin de l'exercice		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport				IV	1 700	MP	276	MQ	MR 276	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	18 459	MT	MU 18 459	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF		
	TOTAL III				IY	1 700	NG	18 735	NH	NI 18 735		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW	
		Autres participations				IO		ØX		ØY	ØZ 117 401	
Autres titres immobilisés				II	76	2B	15	2C	2D 15			
Prêts et autres immobilisations financières				I2	39 560	2E	900	2F	2G 900			
TOTAL IV				I3	39 636	NJ	118 316	NK	2H 118 316			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	41 336	ØK	168 481	ØL	ØM 168 481			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

MÉDITEA EXPERTISE AUDIT CONSEIL

Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR

Néant  \*
**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE	12 679	PF	4 136	PG		PH	16 815
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	843	QI	429	QJ	996	QK	276
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 739	QM	3 071	QN		QO	15 810
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	13 582	QV	3 500	QW	996	QX	16 086
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	26 261	ØP	7 636	ØQ	996	ØR	32 901

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6	
<b>TOTAL I</b>													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1	
<b>TOTAL II</b>													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO					NO	
<b>TOTAL IV</b>													
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW												
			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY				<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ				

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	21 007	UF	
	- financières	UG	10 000	UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP	300	UR	300	US		
	Autres immobilisations financières		UT	600	UV	600	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	25 209		25 209			
	Autres créances clients		UX	451 338		343 338		108 000	
	Créance représentative de titres ( Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * ( antérieurement constituée * UO )		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	180		180			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3 277		3 277			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	13 694		13 694		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 591		2 591		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	49 009		49 009		
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 306		7 306			
	Charges constatées d'avance		VS	725		725			
	<b>TOTAUX</b>			VT	554 229	VU	446 229	VV	108 000
RENVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	500					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	200					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 860		21 860						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 214		10 214						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 184		12 184						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	82 741		82 741					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	429		429						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	10 740		10 740						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	168		168						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	138 335	VZ	138 335					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for descriptions, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Ceagri Group



Désignation de l'entreprise : <u>SCIC SA ENERCOOP LR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	230 816	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	230 816	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	104 228	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	335 045	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	11 643	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO
<b>à reporter au tableau 2058-A :</b>		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SCIC SA ENERCOOP LR</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OC</b>	(118 605)	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	<b>ZB</b>						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OD</b>	(43 963)		Dividendes	- Autres réserves	<b>ZD</b>						
	Prélèvements sur les réserves	<b>OE</b>			Autres répartitions		<b>ZE</b>						
					Report à nouveau		<b>ZF</b>			(357)			
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	(162 568)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>ZG</b>			(162 211)			
				<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>			(162 568)					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	<b>J7</b>			<b>YQ</b>								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				<b>YR</b>								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				<b>YS</b>								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				<b>YT</b>	1 099			19 370				
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	<b>J8</b>	16 576		<b>XQ</b>	20 068			23 421				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				<b>YU</b>								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				<b>SS</b>	19 466			13 488				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				<b>YV</b>	1 404							
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	<b>ES</b>			<b>ST</b>	42 011			49 121				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				<b>ZJ</b>	84 048			105 400				
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				<b>YW</b>	406			399				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	<b>ZS</b>			<b>9Z</b>	7 826			4 207				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				<b>YX</b>	8 232			4 606				
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				<b>YY</b>	60 099			56 706				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				<b>YZ</b>	11 392			22 835				
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				<b>OB</b>	268 437							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				<b>OS</b>								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				<b>ZK</b>		%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	<b>XP</b>				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)			Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b>	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				<b>RG</b>								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				<b>RH</b>									
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	<b>JA</b>		Plus-values à 15 %	<b>JK</b>			Plus-values à 0 %	<b>JL</b>				
				Plus-values à 19 %	<b>JM</b>			Imputations	<b>JC</b>				
	Groupe : résultat d'ensemble.	<b>JD</b>		Plus-values à 15 %	<b>JN</b>			Plus-values à 0 %	<b>JO</b>				
				Plus-values à 19 %	<b>JP</b>			Imputations	<b>JF</b>				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	<b>JH</b>			N° SIRET de la société mère du groupe	<b>JJ</b>							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	DG ET CAUTIONS	4 560			4 560
	2	RENAULT MEGANE	1 700	996		704
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)			
				⑦	⑧	⑨		⑩		
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
I - Immobilisations *	1	1 140	(3 420)	(3 420)						
	2		(704)	(704)						
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					(10 000)	
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)				(4 124)			(10 000)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)					(A)	(B)	(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SCIC SA ENERCOOP LR</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <span style="font-size: small;">①</span>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <span style="font-size: small;">②</span>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <span style="font-size: small;">⑤</span>
		donnant lieu à complément d'impôt <span style="font-size: small;">③</span>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <span style="font-size: small;">④</span>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**16**

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

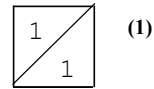
Désignation de l'entreprise : SCIC SA ENERCOOP LR				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				YP	11	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	301 626	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
<b>TOTAL 1</b>				OX	301 626	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	286	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	7 613	
Subventions d'exploitation reçues				OF	20 093	
Variation positive des stocks				OD	7 795	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	11 396	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	3 240	
<b>TOTAL 2</b>				OM	50 423	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	63 058	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	705	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	4 124	
<b>TOTAL 3</b>				OJ	67 887	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	284 161
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	284 161	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>						
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	301 626	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY	11			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX				
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018	
Date de cessation		HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

5 3 2 5 3 2 7 0 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SCIC SA ENERCOOP LR

ADRESSE (voie)

710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR POLE REALIS

CODE POSTAL

34184

VILLE

MONTPELLIER CEDEX 4

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

175

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

817

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1 497

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

6 945

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE | 3 1 1 2 2 0 1 8 |

N° SIRET | 5 3 2 5 3 2 7 0 2 0 0 0 1 8 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SCIC SA ENERCOOP LR |

ADRESSE (voie) | 710 RUE FAVRE DE SAINT CASTOR POLE REALIS |

CODE POSTAL | 34184 | VILLE | MONTPELLIER CEDEX 4 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 2 |

Forme juridique | SCIC | Dénomination | SCIC SARL ORCHIS INGENIERIE |

N° SIREN (si société établie en France) | 8 0 7 6 0 9 9 5 3 | % de détention | 22.00 |

Adresse : N° | 710 | Voie | RUE FAVRE DE SAINT CASTOR |

Code postal | 34080 | Commune | MONTPELLIER | Pays | FRANCE |

Forme juridique | SAS | Dénomination | SEVEN OCCITANIE |

N° SIREN (si société établie en France) | 8 2 8 3 4 5 1 1 6 | % de détention | 10.01 |

Adresse : N° | 710 | Voie | RUE FAVRE DE SAINT CASTOR |

Code postal | 34080 | Commune | MONTPELLIER | Pays | France |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.